

# L'info lettre

La lettre d'information de France Assos Santé Hauts-de-France  
à ses associations adhérentes et à leurs membres

juil. à oct. 2022

n°14

## L'édito

p 1

## Les représentations

p 2 et 4

CPTS/DAC/SAS  
Renouvellement des mandats en CDU et en CAL

## Actualités de France Assos Santé

p 5 à 9

Le Conseil National de la Refondation  
France Assos Santé communique  
Enquête flash / Urgences  
L'info Covid (en bref)  
Enquête exclusive : Accès aux soins de premier recours

## Vie Associative

p 10 à 15

Comité régional  
Label Droits des usagers  
Les nouvelles associations membres  
Zoom sur...  
Plan Stratégique 2023 - 2026

## Agenda régional

p 16 et 17

Les événements  
Les formations

## L'édito du président

### Oui aux débats sur la santé... à condition d'aller vite !

Dans les prochaines semaines vont s'ouvrir de nombreux débats sur nos territoires. Ils ont pour objectif de trouver des solutions aux problèmes que nous rencontrons pour nous soigner que ce soit en ville ou à l'hôpital. Bien sûr ces débats seront importants car ils traiteront les choses au plus près du terrain.

Cependant il n'y aura pas de miracle car les sujets sont étudiés depuis longtemps en essayant de concilier les intérêts des différents partenaires.

Cela est-il encore possible sans dégrader encore la situation ?

Pour notre part, notre seule demande c'est d'être soigné dans le cadre d'un parcours de soins cohérent surtout pour les usagers atteints d'une maladie chronique.

Nous n'attendrons pas 10 ans comme certains nous l'annoncent.  
Il est temps de se manifester chacun à son niveau et à sa place !!!



*Pierre-Marie Lebrun*  
Président France Assos Santé  
Hauts-de-France

## CPTS/DAC/SAS : quelle place pour les représentants des usagers ?

De nouvelles organisations transforment notre système de santé, avec de nouveaux acronymes : CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé), DAC (dispositifs d'appui à la coordination) ou encore SAS (service d'accès aux soins). La place des représentants des usagers n'y est pas encadrée comme dans les instances hospitalières ou de santé publique.

Et pourtant, les représentants des usagers y ont toute leur place et la prennent de plus en plus dans les Hauts-de-France.

### Des représentants dans chaque DAC, mis en relation par France Assos Santé Hauts-de-France



La région compte 12 dispositifs d'appui à la coordination (DAC) qui accompagnent les professionnels pour les parcours de santé complexes. [\(cliquez sur la carte pour l'agrandir\).](#)

Il est prévu par la loi que la gouvernance des DAC intègre des représentants des usagers... sans en préciser les modalités. C'est pourquoi France Assos Santé Hauts-de-France avait lancé un appel à engagement pour mettre en relation des représentants des usagers d'associations agréées avec les DAC. Ce fut une réussite puisqu'**au moins un représentant d'usagers d'association agréée, proposé par France Assos Santé a été élu au Conseil d'administration de chaque DAC.** (à l'exception du DAC ABC pour le moment).

Au total, 20 représentants des usagers ainsi mis en relation adhèrent désormais à un DAC dont 14 sont membres d'un conseil d'administration.

Pour en savoir plus sur les missions des représentants en DAC : [https://www.france-assos-sante.org/publication\\_document/fiche-mission-representer-les-usagers-en-dispositif-dappui-a-la-coordination/](https://www.france-assos-sante.org/publication_document/fiche-mission-representer-les-usagers-en-dispositif-dappui-a-la-coordination/)

### Enfin quelques représentants dans des CPTS, mais qui se comptent encore sur les doigts de la main

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) réunissent les professionnels de santé, notamment libéraux, autour d'un projet de santé commun. [\(cliquez ici pour la cartographie\)](#)

La participation des représentants d'associations d'usagers y est optionnelle ! **Seules quelques CPTS se sont rapprochées de France Assos Santé et ont pu être mises en lien avec des représentants des usagers : CPTS Liévin Pays d'Artois, CPTS Pévèle du Douaisis, CPTS Grand Douai, CPTS Sud Lille.**

Mais la dynamique commence à prendre depuis notre participation à la journée des CPTS organisée par les unions régionales des professionnels de santé (URPS). **Depuis, France Assos Santé Hauts-de-France a été contactée par la CPTS Roubaix et la CPTS Trésor (Clermontois).** A chaque fois, nous contactons en priorité les RU en Commission de usagers et en Conseil de surveillance s'il y a un établissement de santé sur le territoire concerné.

Peut-être qu'une CPTS travaille directement avec votre association sans que France Assos Santé n'ait fait l'intermédiaire ? N'hésitez pas à nous transmettre l'information !

Pour en savoir plus sur les missions des représentants en CPTS : [https://www.france-assos-sante.org/publication\\_document/fiche-mission-le-representant-associatif-en-cpts/](https://www.france-assos-sante.org/publication_document/fiche-mission-le-representant-associatif-en-cpts/)

## Un point de vigilance

Dans les DAC et CPTS, nous sommes confrontés à une nouvelle difficulté dans la représentation des usagers et des patients : le défraiement dans le cadre des déplacements liés à leur mission. Il est primordial que les représentants associatifs souhaitant s'engager dans ces dispositifs territoriaux à titre bénévole ne soient pas pénalisés financièrement par la réalisation de cette mission d'intérêt général et qu'ils puissent bénéficier du remboursement de leurs frais de déplacement.

**Nous appelons donc ces nouvelles organisations, en concertation avec l'Agence Régionale de Santé, à soutenir la représentation des usagers au sein de ces dispositifs en favorisant le défraiement des bénévoles engagés dans ce nouvel échelon de démocratie sanitaire.**



[La note de position ici](#)

## Nous ne sommes toujours pas associés au SAS

Le SAS est le nouveau service d'accès aux soins. Il doit permettre d'apporter une réponse à tous les patients, dans un délai de 48h maximum, 7j/7, 24h/24, qu'il s'agisse des demandes de soins urgents ou des demandes de soins non programmés en cas d'indisponibilité du médecin traitant.

C'est pourquoi le SAS est composé d'une régulation médicale téléphonique (d'aide médicale urgente et de médecine générale), et de praticiens en ville prenant en charge les patients adressés par le SAS via une plateforme digitale. Le but est de permettre la bonne orientation du patient dans le système de soins, et de lui permettre d'avoir accès à un RDV en ville en cas de besoin.

Cette nouvelle organisation nécessite de mettre les acteurs concernés autour de la table... **mais pour le moment, les représentants des usagers n'y ont pas été invités dans notre région !**

France Assos Santé Hauts-de-France demande à être associée aux comités de pilotage du SAS, comme c'est déjà le cas dans d'autres régions (cf. p6 lors de notre journée régionale - table ronde "Y-a-t-il encore une permanence des soins ?")



## Renouvellement des mandats en CDU et en CAL

### Clôture de l'Appel à Candidatures de l'Agence Régionale de Santé - RU en Commissions des Usagers

L'appel à candidatures des Représentants des usagers en Commission des Usagers était ouvert du 1er au 31 octobre 2022 par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

Chaque association agréée ayant proposé des candidats recevra début novembre un mail d'accusé de réception reprenant la liste de ses candidats.

L'ensemble des candidatures sera ensuite étudié, les désignations interviendront au plus tard le 1er décembre 2022.

Les premières remontées font état d'une belle mobilisation des associations et bénévoles pour cet appel à candidatures. On devrait atteindre les 700 candidatures. La diversité des associations devrait être largement représentée, près de 60 d'entre elles ayant proposé des candidats.



### Clôture de l'Appel à Candidatures de France Assos Santé - RU en Commissions Locales d'Activité Libérale

A la fin du mois de septembre 2022, l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France nous a adressé la liste des établissements de santé de la région dont les Commissions d'Activité Libérale sont échues et doivent être renouvelées (24 établissements sur la région).

L'activité libérale dans les établissements publics de santé correspond à l'activité réalisée à titre « privé » par certains médecins hospitaliers au sein même de l'établissement. Dans chaque établissement public de santé où s'exerce une activité libérale, une commission de l'activité libérale est chargée de veiller à la bonne application des dispositions législatives et réglementaires régissant cette activité ainsi qu'au respect des clauses des contrats d'activité libérale. La commission régionale de l'activité libérale établit, quant à elle, périodiquement, le bilan régional de l'activité libérale des praticiens statutaires à temps plein.

+ d'infos : [Fiche pratique Santé Info Droits : B.8 Exercice libéral de la médecine à l'hôpital](#)

Afin de proposer des représentants des usagers pour siéger au sein des 24 établissements, nous lançons donc un appel à candidatures, auprès de nos associations membres, du 7 octobre 2022 au 21 octobre 2022.

Nous recherchons un représentant des usagers par établissement. Le mandat de RU en CAL est un mandat de 3 ans renouvelable.

Dans le cadre de l'appel à candidatures pour pouvoir les sièges de RU en Commission d'Activité Libérale de 24 établissements de la région, nous comptons au 21/10/2022, 33 candidatures (pour 33 candidats uniques).

Ces candidatures sont réparties entre 11 associations (APF France Handicap, UDAF 59, UDAF 62, CLCV, UFC Que Choisir, France Alzheimer, ADEP, Familles de France, FNATH, FNAR, Familles Rurales).

- Sur 24 établissements, 11 voient le poste de RU disponible pourvu par renouvellement du RU qui siégeait précédemment (Saint-Quentin, Soissons, Denain, Tourcoing, Douai, Beauvais, Arras, CHU Lille, Saint-Omer, Péronne, Armentières).
- 1 établissement ne compte ni renouvellement ni candidature (dans l'Aisne : Château-Thierry).
- 6 établissements ont reçu 2 candidatures et 2 établissements ont reçu 3 candidatures (renouvellement + 2 nouvelles candidatures).

Nous avons proposé un candidat pour 23 établissements de la liste.

Nous n'avons pas pu proposer de candidat pour 1 seul établissement (Château-Thierry).

## Le Conseil National de la Refondation

Lundi 3 octobre dernier, le **Conseil national de la refondation** (CNR) a inauguré sa déclinaison au secteur de la santé au Mans. Il s'agissait du coup d'envoi des travaux qui ont l'ambition de transformer en profondeur – et en concertation – **notre système de santé**.

Cette réunion en plénière, en présence du ministre de la Santé et de tous les acteurs de la santé, avait été précédée d'un premier groupe de travail vendredi 30 septembre, au Mans déjà, réunissant autour d'une même table, au niveau local, des citoyens (dont des représentants associatifs) et des professionnels de santé volontaires, des élus.

Quels sont **les thèmes abordés** dans ces groupes de travail participatifs ?

Ils sont au nombre de 4 et s'inscrivent au cœur de nos propres réflexions et revendications :

1. Un médecin traitant pour tous
2. L'impératif de la permanence des soins
3. L'attractivité médicale
4. La prévention

Derrière ces 4 thématiques, c'est notamment toute la question de **l'organisation des soins** qui est posée et celle des moyens à mettre en œuvre pour que chacun puisse avoir accès aux soins dans tout le territoire.

France Assos Santé a bien sûr relayé et participé à ces deux premiers temps forts pour faire entendre la voix de tous les usagers de la santé.

Gérard Raymond est revenu sur les enjeux de la participation de nos associations à ces travaux fondamentaux dans une vidéo diffusée mardi 4 octobre.

La parole nous est donnée au sein du CNR santé. Emparons-nous de ce rendez-vous !

Les professionnels de santé se sont mobilisés en masse le 30 septembre et le 3 octobre. Soyons, nous aussi, à la hauteur des enjeux que nous portons pour l'ensemble de la population !

Soyons acteurs de l'avenir du système de santé en participant activement aux débats dans les territoires, en étant force de propositions !

Comment ? Mobilisons nos militants – toutes les forces vives associatives - et les représentants des usagers au sein de chacune de nos associations. Préparons-les à débattre, à témoigner, à éclairer les situations du point de vue des patients et des usagers de la santé.

France Assos Santé mettra prochainement à votre disposition et celle de vos représentants des éléments de repères pour nourrir les réflexions sur les thèmes abordés dans les groupes de travail.

Les délégations régionales de France Assos Santé se mobiliseront pour transmettre aux représentants associatifs en région et dans les territoires le calendrier des rencontres départementales dès qu'il sera connu. Elles pourront également compléter les éléments de repères nationaux par des éléments travaillés au sein de la délégation.

Tous ensemble, au service des usagers que nous représentons et défendons, faisons vivre la démocratie en santé !

*L'équipe du Bureau  
France Assos Santé*

France Assos Santé Hauts-de-France et ses représentants participeront activement aux prochaines conférences !

Les rencontres auront lieu en novembre/décembre sur 7 territoires d'animation en santé : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/lagence-lance-la-declinaison-regionale-du-cnr-sante>

# « Qui pour me soigner ? » Revivez notre journée régionale

Le 28 septembre dernier, nous avons invité l'ensemble des acteurs du système de santé de la région autour du thème « Qui pour me soigner ? Accès aux soins dans les territoires, avec les usagers ! » pour pouvoir leur **exprimer les difficultés d'accès au médecin traitant, et aux soins non programmés, mais aussi pour mieux comprendre les nouvelles coopérations des professionnels de santé, notamment les maisons de santé pluriprofessionnelles et les communautés professionnelles territoriales de santé.**



Voir l'enregistrement de la journée 

En effet, nous pensons que les usagers ont toute leur place dans ces nouvelles organisations !

La préoccupation est partagée puisqu'une centaine de participants ont répondu à notre invitation, ainsi qu'une centaine de personnes connectées à distance : les représentants de l'ordre des médecins et des unions régionales des professionnels de santé, de l'agence régionale de santé et de l'Assurance Maladie, mais surtout les membres des associations d'usagers du système de santé.

Nous les remercions pour leur mobilisation !



Pour revoir l'enregistrement, cliquez en haut de cet article. Vous y retrouverez les interventions de chacun des invités :

- 00:00 – Début et annonce du thème
- 08:40 – Introduction par Pierre-Marie LEBRUN
- 14:07 – Benoit VALLET, DG ARS, répond à nos questions
- 33:12 – L'accès au médecin traitant, nouvel enjeu pour les usagers
- 2:32:03 – L'exercice coordonné, une solution pour l'accès aux soins ? Avec quelle participation des usagers ?
- 3:41:22 – Pause
- 4:39:37 – Y a-t-il encore une permanence des soins
- 6:24:52 – Synthèse par Martine LEFEBVRE-IVAN, Présidente de la CRSA
- 6:32:38 – Conclusion par Pierre-Marie LEBRUN

**Vous appréciez nos journées régionales ?  
Ne manquez pas la prochaine : 8 décembre 2022  
"Les deuxièmes assises régionales des RU"**

## France Assos Santé communique

### Déconjugalisation de l'AAH : une avancée historique mais des délais trop éloignés

La mobilisation unitaire des personnes concernées, des associations, et des parlementaires, a permis un revirement de la position du gouvernement et de la majorité présidentielle dans la nouvelle configuration de l'Assemblée nationale conduisant à la déconjugalisation de l'AAH en juillet dernier.

C'est une grande victoire pour les personnes concernées par cette allocation et les associations qui les représentent.

Toutefois, l'horizon d'octobre 2023 pour la mise en place effective de la mesure demeure lointain, d'autant plus au regard du temps déjà perdu par les refus successifs du gouvernement sous la précédente législature. Nos associations poursuivent leur mobilisation auprès des séna-

-trices et sénateurs pour une mise en œuvre plus rapide. le vote de la déconjugalisation de l'AAH ne suffit pas à répondre à l'ensemble de nos attentes concernant l'évolution des ressources des personnes handicapées. Le montant de l'allocation ne peut décemment demeurer inférieur au seuil de pauvreté. En outre, sa revalorisation trimestrielle au regard de l'inflation s'avère particulièrement essentielle pour permettre aux bénéficiaires de vivre dignement.



[Accéder au communiqué de presse !\[\]\(2b376d1a92330ab09dad2665d2f89bf5\_img.jpg\)](#)

### 5 nouvelles associations d'usagers de la santé rejoignent le collectif France Assos Santé

« Il est enthousiasmant de constater que nous sommes de plus en plus nombreux, au sein de France Assos Santé, à porter la voix des usagers de la santé dans cette période où l'avenir du système de santé est en débat au sein du Conseil national de la refondation. Les forces vives associatives sont indispensables pour porter les enjeux de la population face aux professionnels de la santé et aux élus dans les territoires. » *Gérard Raymond*, Président de France Assos Santé, réagissant après l'arrivée le 31 mars dernier de l'APAJH, d'EndoFrance, de France Lyme et de HyperSupers TDAH France, dont l'adhésion a été votée à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 5 octobre 2022.

[Accéder au communiqué de presse !\[\]\(51514032c8ca341817228f39f1307b05\_img.jpg\)](#)

### Crise de l'hôpital : A leur tour, les patients témoignent d'une situation critique !

#### 1 Fermeture lits et services 48 réponses



« Tous les services que je connais ont été touchés »

#### 2 Fermeture urgences 23 réponses



« Manque de médecins aux urgences et de lits en aval »

#### 3 Manque de personnel 23 réponses



« Fermetures de lits et même de services à l'été 2022 suite au manque de personnel »

Il est urgent de faire barrage à la dégradation des relations soignants/soignés et notamment de :

- Renforcer la démocratie en santé en confortant le rôle des représentants des usagers en tant que sentinelles du système de santé et alliés du soin. Vingt ans après la loi du 4 mars 2002 dite loi Kouchner, qui a consacré le principe de démocratie en santé, France Assos Santé demande une mission IGAS d'évaluation du fonctionnement des Commissions des usagers (évolution de la nature des saisines, du traitement des plaintes et réclamations)
- Mieux informer et garantir un suivi actif des patients subissant reports de diagnostic et déprogrammations

[Accéder la synthèse de l'enquête flash !\[\]\(9cfd7b8995754ae2aef7ec59dba55501\_img.jpg\)](#)

## Lutte contre les pénuries de médicaments : l'exécutif s'apprête à torpiller des avancées attendues dans le PLFSS 2023

Nous appelons le gouvernement et l'ensemble des parlementaires à ne pas céder à l'intimidation des industriels et à maintenir la disposition prévue à l'article 30 : il est urgent de garantir des avancées concrètes pour l'accès à des médicaments adaptés et lutter contre les graves conséquences des pénuries sur la santé des patients.

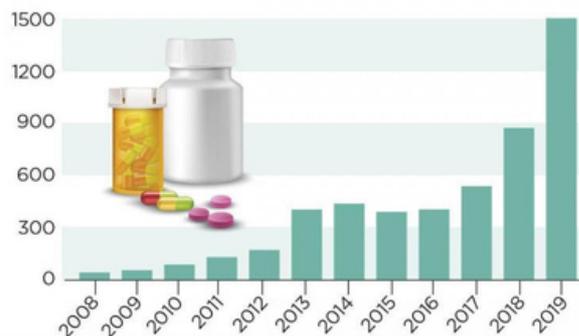
La santé de nos concitoyen.n.es doit primer sur les intérêts industriels !

**Lire l'article France Assos Santé du 10 octobre 2022**

**Lire l'article du 14 octobre**

[Lire l'article de La Voix du Nord au sujet des pénuries de médicaments](#)

**Le nombre de médicaments signalés en tension ou rupture de stocks**



## Notre enquête flash sur le recours aux Urgences cet été

Début septembre, la commission spécialisée droits des usagers (CSDU) de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) a été consultée pour l'évaluation de la mission flash du Gouvernement pour les soins urgents et non programmés.

Afin de contribuer à cette évaluation, nous avons réalisé une enquête flash dans notre réseau sur l'accès aux soins urgents et non programmés durant l'été 2022. Elle était ouverte du 31/08 au 05/09. 38 personnes y ont répondu.

Sur cet échantillon, 21 personnes ont eu besoin de faire appel à des soins urgents durant l'été

- 7 se sont rendues aux urgences directement
- 8 ont appelé le 15 en première intention – dont 7 ont été envoyées aux urgences
- 4 ont contacté leur médecin traitant – dont 3 ont été envoyées aux urgences
- 2 ont opté pour une autre solution (appel au 18 et Doctolib) – dont 1 a été envoyée aux urgences

**Autrement dit, avec ou sans filtre, 18 personnes sur 21 concernées par un besoin d'accès aux soins urgents sont passées par les urgences !**

Les résultats de l'enquête : <https://hauts-de-france.france-assos-sante.org/2022/09/07/acces-aux-soins-urgents-ete-2022/>

## L'info Covid (en bref)

*Où en est l'épidémie ? (source Santé Publique France)*

La semaine du 23 octobre, il y avait 496 personnes positives pour 100 000 habitants dans la région (taux d'incidence) en diminution par rapport au début de l'automne.

Au 28 octobre, il y avait 98 personnes simultanément hospitalisées en réanimation et soins intensifs pour Covid-19 dans la région.

## Enquête exclusive : France Assos Santé Hauts-de-France donne la parole aux usagers sur leurs difficultés d'accès aux soins de premier recours

Notre délégation régionale, composée de 66 associations, est de plus en plus interpellée au sujet de difficultés liées à l'accès aux soins sur les territoires, en particulier concernant l'accès au médecin traitant.

La région des Hauts-de-France n'apparaît globalement pas très attractive pour la profession médicale. La densité médicale y est en baisse : de 5639 médecins généralistes libéraux en 2012 à 5022 en 2021, soit 600 médecins traitants de moins en dix ans ! La situation est d'autant plus alarmante que les inégalités au sein de la région dans la répartition des médecins entre les différents territoires s'aggravent d'année en année, malgré les politiques menées.

L'enquête qualitative a permis d'éclairer les problèmes vécus par les patients.



Télécharger le rapport complet de l'enquête

La situation actuelle et future nécessitent que des mesures fortes soient prises. Nous l'avons identifié dans notre plaidoyer national notamment pour les élections de 2022 : régulation des installations médicales et rétablissement de la permanence des soins obligatoire, soutien professionnel et personnel à l'exercice coordonné, rémunération des professionnels plus adaptée à la réalité des pratiques et des besoins de la population.

Au vu de la situation en Hauts-de-France, nous portons plus particulièrement **quatre exigences pour l'accès aux soins dans l'ensemble des territoires** :



- **Revoir l'organisation des soins** pour permettre l'accès de tous à un médecin traitant
- **Garantir l'installation de médecins généralistes dans les zones sous-dotées**
- **Ne pas faire des téléconsultations LA réponse aux déserts médicaux**
- **Pouvoir accéder à des soins non programmés**

### Un nouveau plan régional santé travail

Un plan régional santé au travail 2021-2025 a été établi par le préfet de région.

[Retrouvez-le ici.](#)

## Comité régional du 13 septembre : une page se tourne

Après 13 années de militantisme au service des usagers du système de santé, d'abord seule au CISS Nord-Pas-de-Calais puis pour la délégation Hauts-de-France de France Assos Santé et enfin au sein d'une équipe de quatre salariés, Aurélie Cassarin-Grand écrit à présent son parcours professionnel au CREAI.



Le président de France Assos Santé (en visio) et le directeur général étaient présents lors la réunion.

Nous/vous avons/avez pris le temps de lui témoigner notre/votre attachement professionnel et humain à plusieurs occasions : lors du comité régional de septembre, lors de la journée régionale au Nouveau Siècle et pour certains en privé ; pour tous avec beaucoup d'émotions.



Réunion du comité régional du 13/09/2022 à Arras.

## Label Droits des usagers 2022

Chaque année, des projets innovants sont primés par le « Label concours droits des usagers de la santé ». Cette année, 8 projets ont ainsi été sélectionnés par la CSDU sur les 38 candidatures reçues : 2 grands prix régionaux obtiennent une subvention de 2250 € et 6 prix du jury, une subvention de 1500 €.

Le 18 octobre, le Groupe d'Entraide Mutuelle Les ch'tits bonheurs, le CREAI Hauts-de-France et **France Assos Santé Hauts-de-France** étaient heureux de recevoir ensemble l'un des 2 Grands Prix régionaux !

Il s'agit de la conception de supports (vidéos) par et pour les personnes protégées sur les droits des usagers en santé : « **J'ai des droits** ». En effet, même si des supports existent pour connaître les droits en santé, ils ne sont pas spécifiques aux questions que se posent les adhérents du GEM. Les personnes concernées voulaient être actrices et développer ensemble des outils pour mieux connaître leurs droits mais aussi pour se sentir capables de les faire valoir.



**Notre projet se poursuivra en 2023.** Nous aurons le plaisir de présenter le résultat du partenariat lors d'une grande soirée au cours de laquelle les vidéos seront projetées.

L'autre Grand prix a été remis à la Fondation Hopale (62) pour son projet « **Et si l'information était accessible et compréhensible?** » déposé par l'**Etablissement Sainte Barbe**.

La Commission des usagers (CDU), qui s'était posée la question « Comment faire connaître les Représentants des Usagers (RU) aux patients, garants de leurs droits et facilitateurs dans le recueil de l'expérience patient », a validé la mise en place d'un groupe de travail sur la création d'un atelier RU. La finalité de cet atelier est d'informer les patients dès leur admission, de l'existence des RU et de leur présenter leurs droits fondamentaux afin de les engager au plus tôt dans cette dynamique de patient partenaire. Après plusieurs réunions, le groupe s'est doté d'un support de type PPT synthétisant les informations à transmettre. Il s'appuie sur une vidéo de France Assos Santé sur le rôle des RU et il a élaboré un certain nombre de plaquettes de type « facile à lire » à remettre au patient (Rôle des RU, Rôle de la CDU, rôle de la personne de confiance/à prévenir, Directives anticipées, document visuel sur les droits du patient élaboré par un autre RU,...). L'atelier est destiné à tous les patients en capacité de participer.

Il fait partie intégrante du planning de rééducation.

## France Assos Santé : toujours plus d'associations membres



La défense des droits des usagers du système de santé est un sujet dont l'intérêt ne se dément plus, en témoigne le nombre croissant d'association qui adhère à notre union régionale.

Nous comptons désormais **66 associations membres**. Vous retrouverez la liste complète sur notre page internet : **ici**.

La progression est continue également au niveau national, puisque ce sont 5 associations qui ont récemment obtenu le vote unanime du CA pour leur adhésion : ADEPA, Association des Brûlés de France, Association France Spondylarthrites, ENDOMind, Vivre Comme Avant. ([voir le CP sur le site internet national](#)).

Voici les 13 nouvelles adhésions en région Hauts-de-France depuis le renouvellement du comité régional de mai dernier :

- **Addiction Alcool-Vie libre** : Retrouvez la présentation de l'association dans l'interview de l'un de ses bénévoles, page 6.



- **AFH Picardie** : L'association française des hémophiles pour le secteur Picardie dont l'association mère a été fondée en 1955 s'est donnée un rôle d'information, d'entraide et de défense des droits des personnes atteintes d'hémophilie, de la maladie de Willebrand et de troubles hémorragiques.



- **AFTC Nord-Pas de Calais** : L'une des principales activités de l'association est l'écoute, le soutien moral et l'orientation des familles et personnes cérébrólésées. L'organisation de séjour : des séjours qui permettent à la personne cérébrólésée de vivre de véritables vacances respectueuses de son autonomie en toute sécurité.



- **Argos 2001 Oise** : Argos 2001 est une association nationale de patients et de proches au service des patients et des proches de personnes touchées par un trouble bipolaire.





- **CLCV** (sections : La Gorgue, du boulonnais, Lille) : La CLCV agit à des niveaux complémentaires : accompagne les particuliers dans le règlement de leurs litiges personnels, les informe, défend l'intérêt collectif des consommateurs et usagers auprès des pouvoirs publics nationaux, européens, participe à l'élaboration des textes et veille à leur application.

- **EndoFrance Picardie** : Depuis plus de 20 ans, elle soutient, informe les personnes atteintes d'endométriose et leur entourage, mène des actions de sensibilisation et agit avec les pouvoirs publics et les professionnels de santé pour améliorer le parcours de soins et réduire le délai diagnostique. EndoFrance finance aussi la recherche médicale sur l'endométriose.



- **Familles Rurales/UFCS** : Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.



- **France Alzheimer Aisne** : L'association départementale constituée en 2005, a pour mission de former, informer, accompagner, orienter, soutenir... pour aider les personnes malades et leurs proches aidants.

- **Renaloo** : L'association développe de nombreuses activités, sur et hors internet, pour porter de la manière la plus efficace possible ses valeurs de soutien et d'empowerment des personnes qui vivent avec une maladie rénale, la dialyse, la greffe, de défense de leurs droits et de leurs intérêts et d'amélioration de la qualité de leurs soins et de leur vie.



## Association Sed1+

- **SED1+** : Association de sensibilisation, d'information et d'échanges sur le syndrome d'Ehlers Danlos et les HSD (hypermobility syndrom disorder).

- **UDAF 80** : L'Udaf anime et soutient des associations familiales adhérentes. Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles.



Interview de Marc Labour, bénévole Addictions Alcool Vie Libre section Arras.

## Pourriez-vous nous présenter en quelques mots votre association ?

**Vie libre** est un mouvement d'éducation populaire, organisme formateur. Au départ, c'est un prêtre (André Talvas) un des membres fondateurs du mouvement Le nid qui vient en aide aux prostituées. Il en rencontre une qui était ivre, allongée dans un caniveau. Il s'adresse à elle en lui disant qu'elle est malade de l'alcool, qu'il peut l'aider à se soigner puis guérir, qu'il ne la laissera pas tomber si elle s'engage dans les soins. De cette rencontre est née un parcours de soin de Germaine Champion. De ses soins elle s'est sortie de l'alcool, après avoir fait face aux difficultés, aux rechutes, à la réalcoolisation, après la guerre. De là est née une Amicale du 147 puis un Mouvement puis ce fut Vie Libre en 1953. Elle est devenue **la plus grosse association en nombre d'adhérent en France dans l'accompagnement autour de l'alcool**. Depuis quelques années, on s'est ouvert à toutes les autres addictions avec ou sans produit.

On est donc **organisme de formation**, aussi bien en interne qu'en externe. Moi j'ai fait pas mal de formation avec L'ANPAA Association Addiction France, avec Pasteur, au niveau de l'alcoolisation fœtale, au niveau de l'alimentation en milieu défavorisé.

Il y a la formation continue au sein de l'association. Le fait de militer et de lutter contre les causes. On a les anciens qui nous forment qui nous rendent aux pratiques de communication, d'animation de groupes de paroles, organisation des réunions, rencontrer

des hommes politiques, rencontrer des financeurs, tous ça fait partie de la formation de base.

On apprend par nos pairs. Le gros volet est la promotion sociale dans l'association. On est un **mouvement promotionnel**. On aide les personnes à se reconstruire mais à aller au-delà de ça. Chacun se reconstruira à son niveau et se promeut à son propre niveau. Un ouvrier qui a perdu son travail et qui en retrouvera un, bah voilà c'est une promotion sociale. Un autre qui est toujours au travail, à un niveau supérieur de qualification va pouvoir passer cadre ou continuer à gravier de échelons dans la société. Les loisirs sont aussi un important volet avec activités physiques ou aussi réapprendre à s'épanouir sans produit. Tout ça fait partie de cette promotion et aussi sur l'estime de soi. La promotion sociale ce n'est pas que dans le travail c'est aussi dans la réalisation de soi.

Les formations principales se font sur Reims. Ce sont les formations aux 1ers et 2ème degré, c'est-à-dire à la communication. C'est comment accompagner des personnes en difficultés, après c'est aussi comment re présenter le mouvement, comment le développer. Et puis après il y a des stages d'addicto au sein de l'association, des stages de délégué Vie-Libre Prison c'est comment intervenir en milieu carcéral. Et il y a des formations pour pouvoir faire de la formation en milieu professionnel.

## France Assos Santé est la voix des usagers dans le système de santé. Sous quels aspects Addictions alcool Vie Libre s'inscrit-elle aussi dans la défense des droits des usagers ?

Depuis 1953, notre fondateur André Talvas a mis en place un système qui s'appelait la thérapie appliquée en fait c'était de rendre l'utilisateur, le malade alcoolique, responsable de son parcours de soin. C'est à lui de se l'approprier. Ça c'est très important.

**On accompagne les malades mais aussi tout leur entourage**. Aide et soutien à l'entourage.

C'est de **rendre la personne responsable de son parcours de soins** avec une grande carte de relation. C'est aussi de permettre à nous aussi d'avoir une carte qui soit géo politique sanitaire et sociale. Et accompagner les personnes sur l'assistante sociale, sur le bon médecin, le bon établissement. En fait, déjà à l'origine les accompagnants on était déjà un peu référent.

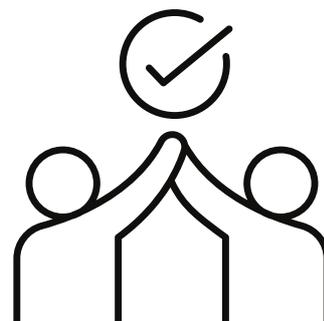
## Avez-vous des Représentants des Usagers ? Comment soutenez-vous leur action ?

Si on veut faire référence aux patients experts. On ne va pas comparer ça quand même mais c'était un peu cette idée là de **faire un peu l'interprète entre le médecin et le malade. On les accompagne depuis 1953** à une partie des consultations pour pouvoir permettre au médecin d'avoir une visibilité sur la problématique car le malade lui-même n'est pas forcément en capacité sur le moment précis d'expliquer de dire aussi ce que nous on a pu comprendre pour lever les freins.

Donc dès les pratiques de départs on a été là pour informer les usagers. C'est ce qui m'a vraiment aidé au départ, quand je ne comprenais pas trop ce qu'il se passait. Les bénévoles ont interprété ce que faisaient les soignants. Ce n'est pas ma parole qu'ils ont interprétée mais plutôt celle des médecins. Quand je ne comprenais pas quelques choses, ils m'éclairaient sur les décisions, choix du médecin.

Il y a des RU sur toute la France. Ici en région, il n'y a pas longtemps qu'on a découvert ça. On voulait former 3 voire peut-être 4 bénévoles en RU. On a déposé une candidature, la mienne, pour la CDU du Centre Hospitalier d'Arras. [...]

Du coup, ici on n'a pas encore développé les actions des RU mais par exemple quand il y a eu le Covid on a mis en place des visioconférences entre bénévoles pour échanger sur nos pratiques, nos difficultés notamment pour répondre à comment agir. [...]



# Plan Stratégique national 2023 – 2026

**Coup d'envoi des travaux de réflexion sur les nouvelles ambitions de France Assos Santé pour les quatre prochaines années : toutes les voix comptent !**



Ce mois de novembre marque le lancement du projet destiné à élaborer les nouvelles orientations stratégiques et fixer les actions prioritaires du réseau de notre Union France Assos Santé, pour la période 2023-2026.

Ensemble, nous nous apprêtons à écrire un nouveau chapitre de notre histoire commune, le deuxième depuis notre création en 2017. Nouveau chapitre ou nouveau livre, nul ne peut le prédire : les prochains mois en décideront.

## Calendrier et repères

Exprimer, brasser, confronter les idées, oui, mais comment ? Pas de scénario ficelé, mais un horizon : juin 2023, date retenue pour la validation officielle, en Assemblée Générale, des nouvelles orientations stratégiques de l'UNAASS, destinées à être déclinées jusqu'en 2026. Pour y parvenir, le calendrier a été découpé en trois temps :

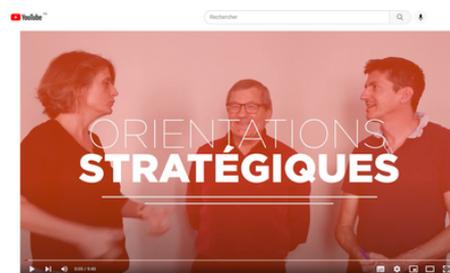
calendrier

- 1. En novembre 2022,**  
la phase de cadrage du projet et de détermination des ambitions que France Assos se donne pour les 4 prochaines années ;
- 2. En décembre 2022 et janvier 2023,**  
la phase de déclinaison des ambitions en Orientations stratégiques ;
- 3. Entre février et mai 2023,**  
la phase de déclinaison des Orientations stratégiques en missions/actions opérationnelles aux niveaux national et régional pour une mise en œuvre dans les mois et années à venir.

## Une parole partagée

Ces trois phases seront l'occasion d'ateliers, de débats, de rencontres, de webinaires, de sondages autant d'événements qui permettront de solliciter un grand nombre d'intervenants et de faire entendre la diversité des voix qui composent France Assos Santé.

Chacune de ces étapes donnera lieu à des communications pour témoigner de l'avancée des travaux, partager les contributions des uns et des autres et nourrir la réflexion, bref pour faire vivre cette aventure collective et permettre son appropriation. Notre extranet s'est enrichi d'[une page dédiée au projet](#), sorte d'album « live » des sept mois à venir, entre mobilisation, cogitation et construction, et dans lequel chacune et chacun aura sa place et son rôle à jouer. Autrement dit, son mot à dire.



Autrement dit, son mot à dire. D'ores et déjà découvrez [la vidéo](#) présentant les enjeux et la méthodologie du plan stratégique de France Assos Santé

Premier jalon de cette série de rendez-vous, le Lab France Assos Santé qui se tiendra le 8 novembre prochain, à Paris. Y seront mobilisées une quarantaine de personnes représentatives de notre réseau, c'est-à-dire issues des différents collèges des associations membres et de nos délégations régionales auxquelles se joindront des salariés du siège et des régions.

**Ce n'est qu'une première étape d'autres suivront, dans lesquelles nous aurons besoin de vos contributions. A vous !**

# Café-Rencontre

## Comment favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en établissements de santé ?

 Jeudi 10 Novembre 2022  
14h à 16h30

C.R.E.A.I Hauts-de-France  
54 Bd Montebello  
59000 Lille



## PROGRAMME

Accueil dès 13h30

- 14h00 - 14h30 • Introduction et présentation d'outils par France Assos Santé Hauts-de-France
- 14h30 - 15h30 • Intervention et partage d'expériences d'intervenants pairs formés dans le cadre de la démarche EPOp
- 15h30 - 16h15 • « Check list du RU pour la meilleure prise en compte des handicaps en établissements de santé » par le RSQR HDF
- 16h15 - 16h30 • Echanges et conclusion

Vous pouvez encore vous inscrire !

Inscription 

**Deuxièmes Assises Régionales des Représentants des Usagers**

**8 DÉCEMBRE 2022**

**ARRAS**

TÉMOIGNAGES - TABLES RONDES  
ECHANGES - CONVIVIALITÉ

Inscrivez-vous 

dès maintenant pour participer aux Deuxièmes Assises Régionales des Représentants des Usagers

Nous partagerons prochainement le programme de l'événement !



En attendant les Deuxièmes Assises des Représentants des Usagers, (re)vivez les Premières Assises qui ont eu lieu en décembre 2021 !

Cliquez sur l'image pour accéder aux replays de toutes les tables-rondes et ateliers de la journée

## Novembre

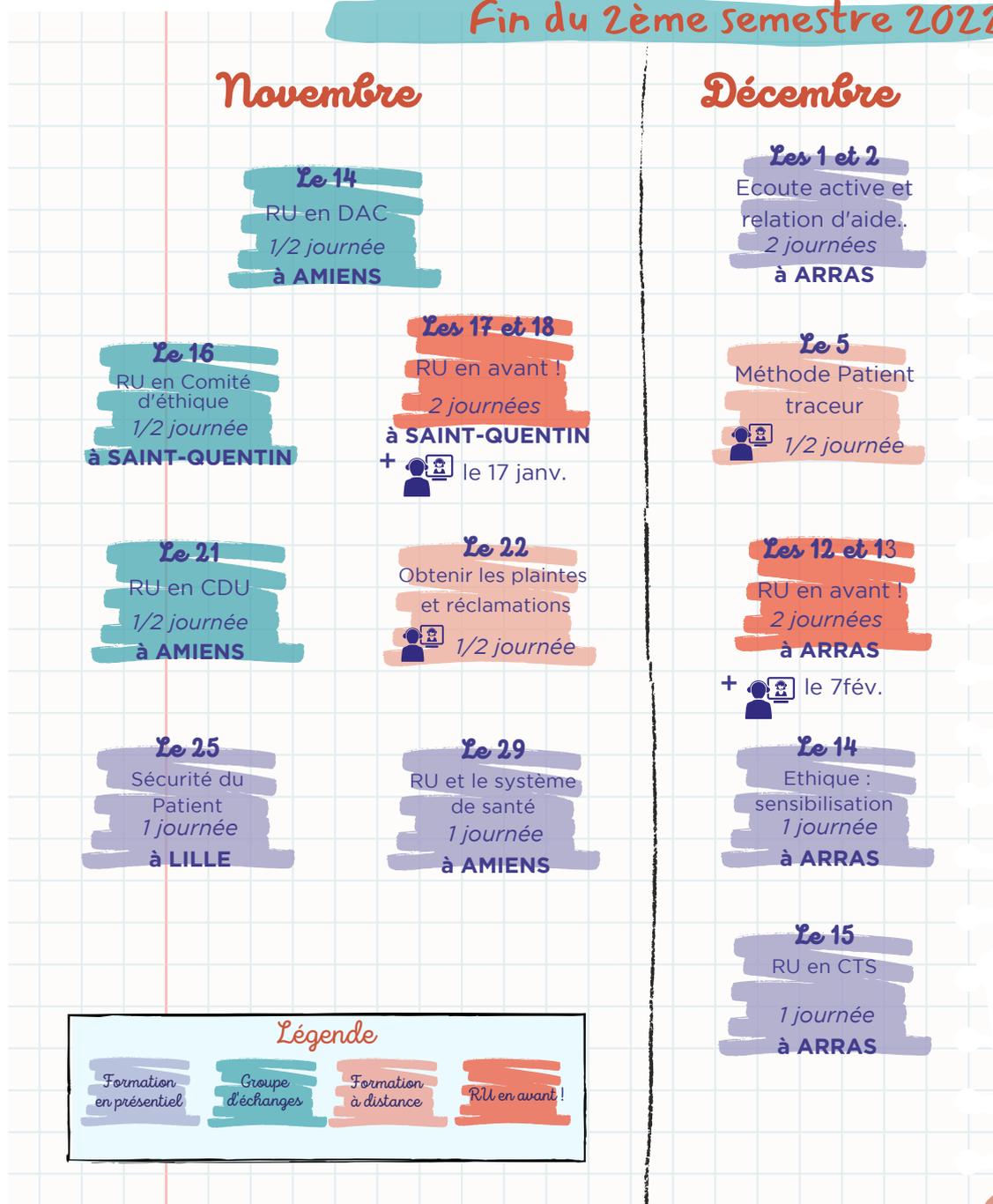
- Le 10** Café-Rencontre 13h30-17h30 à Lille  Inscription ici
- Le 23** Réunion du Bureau 10h00-12h30 à Arras
- Commission Santé Mentale 14h00-16h30 à Arras

## Décembre

- Le 8** Deuxièmes Assises Régionales des RU à Arras  Inscription ici

## Calendrier des formations et groupes d'échanges

Fin du 2ème semestre 2022





## Santé Info Droits – 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

*Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h*

*Mardi et jeudi : 14h-20h*

[www.france-assos-sante.org/sante-info-droits](http://www.france-assos-sante.org/sante-info-droits)



## 66 Millions d'Impatients

[www.66millionsdimpatients.org](http://www.66millionsdimpatients.org)

Le site porte-parole des patients impatients, outils d'information pour mieux s'y retrouver dans le système de santé.

# Nous contacter

## France Assos Santé Hauts-de-France

10 rue Baptiste Monnoyer 59800 LILLE

*Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h*

Chargée de mission

**Maureen POLLART**

03.66.32.18.88 / 06.42.60.00.44

[mpollart@france-assos-sante.org](mailto:mpollart@france-assos-sante.org)

Chargée de gestion administrative

**Amélie LAROCHE**

03.66.32.18.88

[alaroche@france-assos-sante.org](mailto:alaroche@france-assos-sante.org)

Président

**Pierre-Marie LEBRUN**

03.66.32.18.88

[hauts-de-france@france-assos-sante.org](mailto:hauts-de-france@france-assos-sante.org)

Chargé de mission

**Clément BAILLEUL**

03.66.32.18.88 / 07.56.34.09.08

[cbailleul@france-assos-sante.org](mailto:cbailleul@france-assos-sante.org)

Suivez-nous sur

